



COMMUNE DE
MONTREUX

Programme de législature de la Municipalité

2016-2021



ÉDITO



Entrée en fonction le 1^{er} juillet 2016 pour exercer son mandat jusqu'au 30 juin 2021, la Municipalité de Montreux présente pour la troisième fois un programme de législature.

Il s'inscrit dans la continuité des actions menées jusqu'alors et propose une vision de l'avenir de la Commune faite d'orientations substantielles et réfléchies. Ce programme de législature a pour objectif d'affirmer une vision claire. La Municipalité entend ainsi développer notamment la qualité de vie et la cohésion sociale, une capacité d'accueil répondant aux exigences de sécurité et aux développements nécessaires. Après avoir veillé à l'entretien du patrimoine, la Municipalité souhaite mettre l'accent sur la modernisation de nos infrastructures. Elle est aussi attachée à une gouvernance solide et incarnée à tous les niveaux de la collectivité publique, ainsi qu'à une saine gestion des finances. Elle veut coopérer au sein de notre région et de notre pays, tout en assurant l'ouverture au monde bien connue et appréciée de notre commune. La Municipalité sait pouvoir compter sur les compétences de l'administration communale et celles des partenaires associés à la bonne réalisation et réussite de ces objectifs.

Tous ces éléments correspondent à la vocation de Montreux, à son développement et à son rayonnement.

La Municipalité est à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Laurent Wehrli
Syndic de Montreux et Conseiller national

Une publication de la Municipalité de Montreux

Graphisme :

Macgraph, Puidoux

Photo de couverture :

© vision-air.ch

Contact :

Laurent Wehrli

Syndic de Montreux

Grand-Rue 73

1820 Montreux

021 962 77 74

laurent.wehrli@montreux.ch

www.commune-de-montreux.ch

GOVERNANCE, ADMINISTRATION ET RESSOURCES

Renforcer les collaborations internes et externes, adapter les ressources humaines aux besoins actuels et se doter de systèmes informatiques performants sont des objectifs importants pour ces prochaines années. Pour les atteindre, la Municipalité va optimiser ses outils et méthodes de travail.

Une gouvernance et une administration stratégiques et efficaces

- Orienter les services communaux pour mieux répondre aux besoins de la population.
- Favoriser les collaborations stratégiques et les transversalités au sein de l'administration communale ; notamment en unifiant les processus de demande de manifestations, y compris les demandes de subventions, et en y intégrant les entités externes à la Commune (Fonds culturel Riviera, taxe de séjour intercommunale).
- Développer et renforcer une culture commune au sein des services de l'administration communale.
- Favoriser les collaborations et les synergies intercommunales.
- Poursuivre les démarches en vue d'un rapprochement des sociétés de transports publics de la Riviera.

Une politique des ressources humaines adaptée aux besoins actuels

- Concrétiser la nouvelle politique des ressources humaines par sa mise en place dans tous les services de l'administration communale.
- Élaborer un plan de mobilité du personnel communal, en diminuant l'impact des trajets entre le domicile et le lieu de travail, et en optimisant l'usage du parc de véhicules communaux.
- Renforcer le système de santé et sécurité au travail (MSST).

Une communication tournée vers le futur

- Développer et renforcer la communication interne et externe de la Commune en utilisant toute la gamme des moyens de communication actuels.

Une optimisation des outils de planification et des processus financiers

- Poursuivre le développement des outils de planification financière à moyen et long terme.
- Intégrer les processus nécessaires au bon fonctionnement du système de contrôle interne (SCI).

La mise en place de nouveaux outils informatiques

- Mettre en place un nouvel ERP (logiciel gérant de manière centralisée diverses tâches communales : finances, population...) en étroite collaboration avec la Tour-de-Peilz et Vevey notamment.
- Réaliser le plan directeur informatique communal.
- Poursuivre le développement des outils de cyber-administration permettant de renforcer les synergies intercommunales.



INFRASTRUCTURES ET TERRITOIRE

Dans une optique d'amélioration de la qualité de vie dans la Commune, la Municipalité souhaite offrir à la population des infrastructures dont elle pourra bénéficier en ville et dans les villages, un Centre de congrès modernisé ou encore des accès facilités au lac. Côté environnement, Montreux, détentrice du label Energy Gold, poursuivra ses efforts dans le domaine, en améliorant la mobilité ou encore l'efficacité énergétique des bâtiments (Agenda 21). Le plan général d'affectation (PGA) du bas de la Commune, qui a déjà occupé une partie de la précédente législature sera, pour sa part, finalisé, tandis que sera initiée la révision du PGA des hauts.

Un aménagement du territoire adapté

- Finaliser le plan général d'affectation (PGA) du bas de la Commune.
- Réviser le plan général d'affectation des hauts de la Commune, en y intégrant notamment les dangers naturels.
- Réaménager la Place de la Gare et renforcer les liaisons avec la Grand-Rue.
- Aménager le nouveau quartier «Les Grand Prés» à Baugy.
- Définir l'affectation future du secteur de l'hôpital, entre la voie CFF et l'avenue de Belmont, qui ne sera plus utilisé comme hôpital après l'ouverture du site unique Riviera Chablais à Rennaz.

Des infrastructures améliorant la qualité de vie

Villages

- Veiller au développement des infrastructures villageoises, en collaboration avec les associations de village et de quartier ; avec, entre autres projets, la rénovation de l'esplanade de Territet et l'aménagement d'une place du village à Charnex et à Clarens.

Abords du lac

- Favoriser la relation de la population avec le lac, avec comme priorité le redimensionnement du Port du Basset, la création d'un accès pour les baigneurs au bas de l'Avenue Nestlé, et l'élaboration d'un plan lumière sur les quais.
- Reprendre les études pour les Jardins de la Rouvenaz.

Circulation des piétons et convivialité des rues

- Améliorer la sécurité des piétons en construisant des trottoirs aux endroits stratégiques, mettre en place des zones 30 à Chailly et à la rue du Port à Clarens.
- Développer les plans de mobilité scolaire de Charnex, Vernex/Gare 33, Clarens et Collonge.

Pistes cyclables

- Intégrer des pistes cyclables, dans la mesure du possible, lors de la réfection des chaussées.

Routes, ouvrages et circulation des véhicules

- Effectuer les travaux d'entretien, pour diminuer les risques d'instabilité des routes et ouvrages de la Commune, notamment sur les hauts.
- Poursuivre l'entretien et la requalification de plusieurs routes, dont la rue du Temple, l'avenue des Alpes, et des secteurs de la route cantonale 780.
- Établir un inventaire des ouvrages d'art sis sur le domaine public communal pour mieux anticiper leur entretien et leur renouvellement.
- Étudier l'évolution de la circulation et de ses flux, afin de trouver des solutions, notamment pour le transit.

Coordination des interventions prévues sur le domaine public

- Garantir la bonne collaboration et coordination entre les différents chantiers, notamment ceux qui ne sont pas initiés par la Commune (CFF, services industriels, télécommunications, etc.). De nombreux chantiers sont à venir en lien avec les CFF, comme le remplacement d'ouvrages routiers pour le passage des trains à deux étages ou encore des travaux aux gares de Clarens et Montreux.

Plan général d'évacuation des eaux

- Réaliser les objectifs fixés par le plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Gestion des déchets

- Harmoniser le tri et la collecte des déchets au plan régional.

Cimetière de Clarens

- Améliorer les infrastructures du cimetière de Clarens, ainsi que l'accueil des personnes en deuil.



L. Flusin

Résidences secondaires

- Poursuivre les mesures en faveur de l'occupation à l'année des logements, afin de diminuer le taux de résidences secondaires.

Des bâtiments publics fonctionnels et modernes

Bâtiment administratif communal

- Construire un bâtiment multifonctions, qui regroupera notamment les services de l'administration communale. L'organisation interne en sera facilitée et les synergies communales renforcées. Le nouveau bâtiment permettra également d'offrir un meilleur service à la population et de favoriser la mixité, en y intégrant des logements et autres surfaces de bureaux.
- Parallèlement à cette démarche de construction, rénover le seul bâtiment administratif externe qui devrait subsister, soit celui de la voirie.

Centre de congrès

- Rénover et moderniser le Centre de congrès (2m2c) pour répondre aux nouvelles exigences en matière de voies de fuite et de normes antisismiques, mais également pour offrir un outil plus attractif pour l'accueil des manifestations.

Bâtiments scolaires

- Construire de nouvelles extensions scolaires, afin de pouvoir répondre aux besoins croissants dus à l'augmentation de la population.

Bâtiments propriété de la Commune

- Créer un fonds d'entretien et de valorisation des bâtiments locatifs propriété de la Commune, notamment grâce aux recettes des loyers, afin de pérenniser la valeur du patrimoine communal.

Une attention toute particulière à l'environnement

Forêts

- Valoriser les forêts dans le cadre du nouveau plan de gestion forestière, afin de notamment renforcer la sécurité, assurer la production indigène de bois et rendre la forêt plus accueillante pour les activités de loisirs.

Agenda 21, environnement et énergie

- Réorganiser les actions liées au développement durable au sein d'une cellule Agenda 21, en dynamisant les mesures telles que la mobilité, la consommation d'énergie et l'isolation des bâtiments.



AGENDA 21 MONTREUX

- Inscrire ces actions dans l'objectif d'une société à 2000 W.
- Pérenniser le label Energy Gold.

- Supprimer l'usage des pesticides et herbicides dans les espaces publics.
- Créer un réseau de chauffage à distance urbain, avec l'eau du lac.

Une offre accrue en infrastructures sportives

- Construire ou participer à la construction de nouvelles infrastructures régionales, dans le prolongement du plan validé par le Conseil communal, telles que :
 - l'extension de la Maladaire ;
 - une salle de gym triple ;
 - un dojo ;
 - une halle de rink-hockey ;
 - une salle de volley et de basket.



M. Quartier

QUALITÉ DE VIE ET DÉVELOPPEMENT

Pour que Montreux reste une commune vivante et solidaire, de nombreux projets dédiés à la cohésion sociale et à l'entraide sont au menu de cette nouvelle législature. Les familles et la jeunesse font également l'objet d'une attention particulière; la Municipalité entend améliorer l'accueil de la petite enfance et des écoliers, ainsi que les activités dédiées à la jeunesse. Sans oublier le sport et la culture, toujours soutenus activement par la Municipalité.

Une commune vivante et solidaire pour tous

- Organiser des États généraux de la cohésion sociale relatifs à l'intégration et à son amélioration.
- Mettre en place un « guichet d'accueil », en partenariat avec le CSP (Centre Social Protestant), Caritas, Avivo, Pro Senectute et Appartenances.
- Pérenniser le travail social de proximité, afin de maintenir et renforcer le lien avec la population précarisée.
- Développer et favoriser l'action associative et communautaire, notamment grâce à l'outil que nous offre la Maison de Quartier Jaman 8.

Aînés

- Développer le parc d'appartements protégés.
- Formaliser une politique d'actions pour les aînés.
- Établir des partenariats avec des entités institutionnelles ou privées.

Activités sportives

- Développer une offre sportive régionale attractive.

Humanitaire

- Développer et formaliser un concept d'aide au tiers-monde, par la création d'un partenariat avec la FEDEVACO (Fédération vaudoise de coopération), la contribution à la réalisation d'une structure hospitalière à Madagascar, ainsi que le soutien à des institutions impliquant des Montreusiens.

Une organisation scolaire et parascolaire améliorée

Accueil de l'enfance et écoles

- Mettre en œuvre un plan de développement de l'accueil pré- et parascolaire.
- Développer des places d'accueil de la petite enfance et des écoliers.

Jeunesse

- Harmoniser l'organisation des activités pour les jeunes, notamment sur le plan intercommunal.
- Poursuivre la rénovation des places de jeux.

Un soutien accru aux manifestations et aux entreprises

Accueil des manifestations

- Poursuivre l'accueil, le développement et la promotion d'événements de qualité. Créer un bureau commun avec Montreux Riviera Convention Bureau, la Saison culturelle et la SICOM destiné au marketing, à l'accueil, à l'intégration et au développement d'événements et d'entreprises.
- Adapter constamment le soutien logistique aux organisateurs d'événements qui contribuent à faire de Montreux une commune ouverte et accueillante.

Culture et sport

- Adapter la politique culturelle, en valorisant les complémentarités et en favorisant les synergies (billetterie, gestion administrative et comptable, communication).
- Harmoniser et adapter les règlements, les procédures et la gestion des aides individuelles en matière culturelle et sportive.

Économie

- Favoriser l'accueil de nouvelles entreprises par l'intermédiaire de la PROMOVE.



J. Berthoud